



Les lendemains du Conseil

le 4 juin 2008

Volume VII, numéro 9

Chers lecteurs,
Chères lectrices,

Hier, 3 juin 2008, se tenait une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la C.S. des Patriotes. Voici donc un bref résumé des sujets traités à cette occasion.

L'équipe de rédaction,
Johanne Paradis
Alain Gauthier



- Considérant les avis reçus à la suite de la consultation et la recommandation du comité de travail des commissaires, ces derniers ont adopté le document intitulé « *Politique relative aux services aux dîneurs* ».
- Comme suite aux avis favorables reçus en retour de consultation, les membres du Conseil des commissaires ont adopté la *Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif*.
- Considérant les avis reçus à cet effet, il a été résolu de transmettre au ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport une demande de renouvellement du statut d'établissement à vocation particulière pour l'école de la Roselière.
- Le Conseil des commissaires a adopté les modifications présentées au calendrier scolaire 2008-2009 du Centre des services alternatifs.
- Afin de permettre une entrée progressive et faciliter l'accueil des élèves des classes de troubles envahissants du développement (TED) et dans le respect des différents encadrements légaux, mesdames et messieurs les commissaires, ont adopté les modifications présentées au calendrier scolaire 2008-2009 de l'école Notre-Dame pour ces groupes d'élèves.
- Considérant la nécessité de réaménager le siège social de la Commission scolaire et les besoins du Centre des services alternatifs et du Centre de formation du Richelieu, le Conseil des commissaires a adopté les mesures suivantes :
 - Poursuivre les discussions avec les représentants de la Ville de Saint-Bruno afin de déterminer définitivement l'intérêt de la Ville pour un échange de propriété entre la bibliothèque municipale (rue Seigneurial) et le Centre des services alternatifs, la date butoir pour une telle décision étant le 31 décembre 2008.
 - Advenant une décision positive, entreprendre les discussions avec la Ville pour un éventuel protocole pour la construction d'une nouvelle bibliothèque, la date butoir pour le transfert de propriété et l'occupation de la bibliothèque municipale actuelle (rue Seigneurial) étant le 31 décembre 2010.
 - Procéder, à moyen terme, au réaménagement du siège social en redéployant certaines unités administratives et la salle du Conseil selon l'option découlant des discussions avec les représentants de la Ville de Saint-Bruno ;
 - Déménager temporairement le Service des ressources matérielles au 480 boul. Wilfrid-Laurier, Mont-Saint-Hilaire (Édifice Robert-Chartier), jusqu'au réaménagement définitif du siège social ;
 - Procéder aux réaménagements mineurs requis pour accueillir le nouveau personnel au siège social ;
 - Présenter des projets de rénovation de l'école Sacré-Cœur et de l'école Marguerite-Bourgeoys dans le cadre de la mesure «Maintien des immeubles» 2008-2009, et procéder aux travaux ;
 - Procéder au réaménagement de l'école Sacré-Cœur pour le déménagement partiel du Centre des services alternatifs pour septembre 2009 ;
 - Procéder au déménagement du Centre de documentation des services éducatifs à l'école Marguerite-Bourgeoys ;
 - Poursuivre les démarches pour l'implantation d'un CFER à l'école Marguerite-Bourgeoys et procéder aux aménagements requis le cas échéant ;
 - Poursuivre les analyses et les discussions pour le déploiement d'un deuxième point de service pour le Centre des services alternatifs ;
 - Poursuivre les analyses et les discussions pour le déploiement du Centre de formation du Richelieu.
- Les membres du Conseil ont résolu que le taux d'intérêt sur toute taxe scolaire impayée ainsi que sur les autres comptes recevables soit établi à 14% pour l'année 2008-2009.
- Considérant l'augmentation du prix de l'essence ces dernières années et la nécessité de réviser le taux de l'indemnité allouée au kilomètre pour les frais de déplacement, mesdames et messieurs les commissaires ont fixé un nouveau taux.
- Considérant les besoins de la Commission scolaire des Patriotes dans le contexte du renouvellement important de ses effectifs cadres, les membres du Conseil ont adopté le plan de gestion prévisionnelle des effectifs cadres de la Commission scolaire des Patriotes et demandé à la directrice générale d'assurer la mise en œuvre de ce plan dans le respect des règles en vigueur.

LES POINTS SUIVANTS ONT ÉTÉ TRAITÉS EN INFORMATION :

- Dépôt des procès verbaux des séances du Comité exécutif;
- Audition des demandes de révision de décision;

LA PRÉSENTE SÉANCE DU CONSEIL A ÉTÉ AJOURNÉE AU MERCREDI 25 JUIN 2008, À 20 H 30, AU SIÈGE SOCIAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES.